

COMMISSION MOSELLE LOISIR VETERANS  
REUNION PLENIERE DU 24.01.2022 à METZ

Présidence : M. MICHEL

Présents : MM. BENOUADAH - FOSSET – SEIBEL

Assiste : M. KOENIG (Délégué CD District)

Excusé : MM. VIGNERON (Délégué CD District)

Absents : MM. PISANU – LECLAIRE - MESSAOUD- MILLET (Représentant CDA)

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

Préambule :

Le Président ouvre la séance en présentant ses meilleurs vœux pour la nouvelle année aux membres présents.

Bilan du championnat :

Groupe A :

**Rencontre Metz CO 1 – Ban St Martin US du 01.12.2021 non jouée :**

Après examen des courriels en date du 02.12.2021 de chacun des clubs, la Commission constate des informations contradictoires sur les raisons du non-déroulement de ce match.

En conséquence, elle décide :

**Match annulé et donc non comptabilisé dans le classement** (Décision sans incidence sur le classement)

Toutes les autres rencontres sont homologuées

Suite à ces décisions, la Commission officialise le classement de ce groupe comme suit :

- |                     |                        |
|---------------------|------------------------|
| 1) Amanvillers RS   | 20 pts                 |
| 2) Metz CO 1        | 16 pts (pour 7 matchs) |
| 3) Metz APM         | 16 pts                 |
| 4) Novéant FC       | 14 pts                 |
| 5) Ban-St-Martin US | 10 pts (pour 7 matchs) |
| 6) Delme-Solgne EF  | 7 pts (-10)            |
| 7) Augny CSJ        | 7 pts (-16)            |
| 8) Montigny 92      | 4 pts                  |
| 9) Scy-Chazelles AS | 0 pt                   |

Groupe B :

Dans ce groupe, la Commission se félicite du déroulement de toutes les rencontres et en homologue les résultats.

En conséquence, elle officialise le classement de ce groupe comme suit :

- |                            |             |
|----------------------------|-------------|
| 1) Thionville Lusitanos US | 16 pts      |
| 2) Yutz US                 | 15 pts (+9) |
| 3) Veymerange CS           | 15 pts (+7) |
| 4) Clouange AS             | 13 pts      |
| 5) Fontoy US               | 9 pts       |
| 6) Woippy ES               | 8 pts       |
| 7) Pierrevillers FC        | 3 pts       |
| 8) Metz CO 2               | 1 pt        |

Groupe C :

Dans ce groupe, la Commission se félicite là aussi du déroulement de toutes les rencontres et en homologue les résultats.

En conséquence, elle officialise le classement de ce groupe comme suit :

- |                            |            |
|----------------------------|------------|
| 1) Metz FC                 | 21 pts     |
| 2) Magny RS                | 16 pts     |
| 3) Metz JS                 | 11 pts     |
| 4) Metz Grange Aux Bois    | 10 pts     |
| 5) Marly SC                | 7 pts (-6) |
| 6) Chatel Conquistadors US | 7 pts (-7) |
| 7) Woippy FC               | 4 pts      |
| 8) Plantières UL           | 3 pts      |

En conséquence, les groupes de la phase Printemps sont ainsi constitués :

Groupe A :

Amanvillers RS  
Metz CO 1  
Metz APM  
Thionville Lusitanos US  
Yutz US  
Veymerange CS  
Metz FC  
Magny RS  
Metz JS

Groupe B :

Novéant FC  
Ban-St-Martin US  
Clouange AS  
Fontoy US  
Metz Grange Aux Bois  
Marly SC  
Woippy ES  
Châtel Conquistadors US

Groupe C :

Delme-Solgne EF  
Aigny CSJ  
Montigny 92  
Scy-Chazelles AS  
Metz CO 2  
Pierrevillers FC  
Woippy FC  
Plantières UL

Le service Compétitions va ainsi établir le calendrier de cette seconde phase qui débutera les 06 et 07 Mars 2022. (Voir calendrier général modifié en annexe).

Il sera alors publié sur le site du DMF.

Coupe de Moselle :

**Groupe C : Rencontre Amanvillers RS – Magny RS du 05.12.2021**

La Commission confirme les échanges entre les deux clubs et valide leur accord respectif pour reporter la rencontre qu'elle fixe au 27.02.2022 à 10h00 (sauf dérogation) sur les installations du club de Magny.

**Groupe F : Rencontre Thionville Lusitanos US – Metz FC du 19.12.2021**

La Commission enregistre le report de la rencontre, regrettant toutefois de ne pas en avoir été informée, et fixe celle-ci au 27.02.2022 à 10h00 (sauf dérogation)

Cependant, ces rencontres devront impérativement se dérouler à cette date ; à défaut, la Commission donnera match perdu à chacune des deux équipes concernées.

Par ailleurs, elle homologue les autres résultats des rencontres du tour préliminaire et donc les classements dans chaque groupe, à savoir (les clubs qualifiés sont en gras) :

**Groupe A**

1	<b>ENT. S. WOIPPY</b>
2	<b>U. S. F. FAREBERSVILLER 05</b>
3	METZ GRANGE AUX BOIS
4	F.C. DE NOVEANT

**Groupe B**

1	<b>AM. DU PERSONNEL MUNICIPAL METZ</b>
2	<b>A. S. LES CÔTEAUX</b>
3	F.C. PIERREVILLERS
4	S.C. MARLY

**Groupe C** (Classement provisoire)

1	CERC.S. VEYMERANGE
2	U.S. VIGY
3	R.S. MAGNY
4	R.S. AMANVILLERS

**Groupe D**

1	<b>U.S YUTZ</b>
2	<b>E.F. DELME-SOLGNE</b>
3	U.L. PLANTIERES

### Groupe E

1	A.S. CLOUANGE
2	CHATEL CONQUITADORES US
3	CERC.OM. METZ BELLECROIX

### Groupe F (Classement provisoire)

1	F.C. METZ
2	U.S. THIONVILLE LUSITANOS
3	U.S. BAN ST MARTIN

### Groupe G

1	U.S. FONTOY
2	J.S. METZ
3	CERC. ST JEAN AUGNY

### Groupe H

1	F.C. WOIPPY
2	A.S. TALANGE
3	A.S. SCY CHAZELLES

La Commission précise que dans le groupe E, les équipes de Chatel-Conquistadors US et Metz Bellecroix CO était à égalité parfaite au classement. La qualification de Chatel-Conquistadors US a alors été déterminée par tirage au sort, le point b-4 de l'article 3 du règlement de la compétition ne pouvant s'appliquer car pas d'écart de niveau hiérarchique entre les deux équipes.

La Commission prend acte de la nécessité de modifier ce point du règlement pour éviter un tirage au sort.

En conséquence de ces décisions, liste des rencontres des huitièmes de finales prévues les 12 et 13.03.2022 (modification par rapport au calendrier général initial : voir PJ) sur le terrain du premier nommé :

A.S. CLOUANGE	METZ J.S.
1 <sup>er</sup> du groupe C	THIONVILLE LUSITANOS US ou METZ FC
THIONVILLE LUSITANOS US ou METZ FC	ENT. FOOT DELME SOLGNE
AM. PERSONNEL MUNICIPAL METZ F.C.	U. S. F. FAREBERSVILLER 05
U.S. FONTOY	A.S. TALANGE
U.S. YUTZ	A. S. LES CÔTEAUX
ENT. S. WOIPPY	2 <sup>ème</sup> du groupe C
F.C. WOIPPY	CHATEL CONQUITADORES US

Le tirage au sort des quarts de finales se déroulera lors de la prochaine réunion de la Commission.

La Commission va solliciter la CDA pour désignation d'un arbitre lors de ces deux tours.

Rappel : la finale se déroulera le 4 Juin 2022, sur les installations du club de Châtel Conquistadors US avec en lever de rideau une rencontre de super-vétérans à huit entre les équipes de Chatel-Conquistadors US et Woippy ES.

### Point sur la compétition Super Vétérans :

La première phase du championnat s'est déroulée sans problème. Démarrage de la deuxième phase prévue le 18 Mars prochain. Le calendrier a été diffusé par le secrétaire à tous les clubs.

Prochaines réunions de la Commission : Lundi 21 Mars et Mardi 19 Avril 2022 à 18h30

Le Président de la Commission  
C.MICHEL

Le Secrétaire de la Commission  
Jean-Michel FOSSET